

La sociologie entre nature et culture. 1896-1914. Genre et évolution sociale dans L'Année sociologique. Par Hélène Charron. (Québec : Presses de l'Université Laval, 2011. vii + 173 p., notes, bibl. ISBN 978-2-7637-9131-9 24,95 \$)

Philippe Steiner

Volume 35, numéro 1-2, 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1014000ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1014000ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

CSTHA/AHSTC

ISSN

0829-2507 (imprimé)

1918-7750 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Steiner, P. (2012). Compte rendu de [*La sociologie entre nature et culture. 1896-1914. Genre et évolution sociale dans L'Année sociologique.* Par Hélène Charron. (Québec : Presses de l'Université Laval, 2011. vii + 173 p., notes, bibl. ISBN 978-2-7637-9131-9 24,95 \$)]. *Scientia Canadensis*, 35(1-2), 194–197.
<https://doi.org/10.7202/1014000ar>

Il faut d'abord recommander à l'auteur de se documenter en étudiant les grandes œuvres directement, plutôt que par l'intermédiaire de Stephen Jay Gould ou Albert Jacquard. Il devrait aussi lire des études plus récentes au sujet de l'histoire de l'évolutionnisme et de l'anthropologie : la bibliographie ne présente aucune référence postérieure à 1993, ce qui fait quand même presque vingt ans. Quant à la réfutation du racisme prétendument fondé sur des théories biologiques, il suffisait de faire référence à David Hume, le grand philosophe des Lumières, qui avait déjà établi que nous ne sommes nullement contraints de modeler nos sociétés sur des modèles issus de la nature : l'homme fait autant la société que la société fait l'homme.

CEDRIC GRIMOULT

Université de Versailles Saint-Quentin

La sociologie entre nature et culture. 1896-1914. Genre et évolution sociale dans L'Année sociologique. Par Hélène Charron. (Québec : Presses de l'Université Laval, 2011. vii + 173 p., notes, bibl. ISBN 978-2-7637-9131-9 24,95 \$).

Dans cet ouvrage issu d'un mémoire de maîtrise, Hélène Charron se propose d'étudier la manière dont le genre et l'évolution sociale ont été traités par l'école durkheimienne. L'idée est de mettre à l'épreuve la thèse, la plus couramment retenue par les historiens de la sociologie, selon laquelle Emile Durkheim et ses disciples ont abandonné les thèses naturalistes et évolutionnistes, communes à la fin du 19^e siècle dans les sciences sociales européennes, et que s'il était possible d'en trouver des traces dans les textes de ces auteurs, cela serait sans conséquences profondes sur leurs théories et, donc, sans conséquence sur la formation de l'école française de sociologie. Charron suggère de nuancer fortement cette thèse, particulièrement à propos du genre qui est au centre de son propos, bien plus que l'évolution traitée comme moyen de mettre en relation les dimensions ethnographique et sociologique de *L'Année sociologique*.

La structure de l'ouvrage est simple. Le premier chapitre présente très brièvement (10 pages) la revue durkheimienne qui lui fournit son corpus de textes. Le chapitre deux (30 pages) fait un rappel des différentes écoles de sociologie actives en France durant la période. Le cœur de l'ouvrage est tout entier dans un chapitre trois de près de cent pages, qui a pour objectif « de comprendre les représentations que les auteurs avaient sur leur société ainsi que sur les sociétés passées et étrangères et de montrer que ces conceptions ne sont pas périphériques à la construction des cadres disciplinaires en sociologie, au contraire » (p.50).

Avant d'examiner les résultats acquis par Charron, il est nécessaire de se pencher sur sa stratégie de recherche. L'étude du genre chez Durkheim et les durkheimiens aurait pu être conduite à partir des ouvrages et articles de ces auteurs, considérés comme un collectif. Il y avait matière pour une telle stratégie de recherches, par exemple en partant du *Suicide*, dans lequel la variable genre est importante, puis en le comparant aux *Causes du suicide* de Maurice Halbwachs. Les études concernant les sociétés primitives auraient pu être abordées par l'intermédiaire des *Formes élémentaires* et des articles de Marcel Mauss et Henri Hubert sur le sacrifice, la magie, le don, etc. Charron a choisi une autre stratégie en se basant exclusivement sur les centaines de comptes rendus qui ont été l'essentiel du contenu de la revue durkheimienne – elle en a ainsi sélectionné 470, répartis parmi les treize volumes de *L'Année*, essentiellement dans les sections « sociologie morale et juridique » et « sociologie religieuse » (p.17, n.17). Les treize volumes de la première série de la revue appartiennent indiscutablement au corpus durkheimien et, à ce titre, ils peuvent être pris comme base d'une étude consacrée à l'école durkheimienne, surtout s'il s'agit de voir celle-ci face aux propos tenus en son temps. La stratégie de recherche de Charron est tout à fait correcte de ce point de vue ; mais elle comporte deux difficultés. Premièrement, comment faire la différence entre les idées de Durkheim et celles des auteurs dont il fait le compte rendu ? Comment reconnaître les subtils points de séparation entre les deux locuteurs ? Et donc comment s'assurer que les idées sont celles avancées par Durkheim et non celles qu'il répercute ? Comment également s'assurer que la dimension polémique n'emporte pas l'auteur du compte rendu plus loin qu'il ne l'aurait fait dans un texte de son cru ? Deuxièmement, comme toute revue, *L'Année sociologique* a une histoire, elle évolue et présente des inflexions. Charron ne pose pas la question de l'imbrication des locuteurs dans les comptes rendus qui lui servent de matière à interprétation ; elle ne cherche pas non plus à caractériser l'écriture de ces textes un peu spéciaux que sont les comptes rendus¹ ; elle ne tient pas non plus compte de la dynamique de la revue.² Il en résulte un flou persistant et, comme les citations sont peu nombreuses, le lecteur est souvent obligé de retourner à *L'Année sociologique* pour se faire une idée précise de ce dont il est question et de « qui parle ». C'est une limite sérieuse qui gêne la lecture ; cela affaiblit la démonstration de Charron qui, le plus souvent, s'en tient à des supputations ou est tentée de forcer l'interprétation, à défaut de pouvoir

1. Signalons sur ce point Matthieu Béra « Les comptes rendus de Durkheim à *L'Année sociologique* », *Contextes* [en ligne], 10 (2012), <http://contextes.revues.org/4927>.

2. Voir le numéro du centenaire de *L'année sociologique* 48, 1 (1998).

saisir clairement les idées de Durkheim et des durkheimiens au travers des comptes rendus qu'ils rédigent sur les ouvrages des historiens, sociologues, juristes ou anthropologues avec lesquels ou contre lesquels ils pensent.

Comme on peut s'en douter, Durkheim et les durkheimiens reproduisent une vision androcentrique, alors très largement dominante ; ils adoptent également une conception conservatrice des relations entre les hommes et les femmes, notamment lorsqu'il est question du lien conjugal. La démonstration de Charron est convaincante, même si, çà et là, on peut être tenté de la nuancer. Elle est d'ailleurs parfaitement en phase avec ce que l'on sait des prises de positions de Durkheim dans *De la division du travail social* – les études de craniologie utilisées à propos des femmes – ou dans *Le suicide* – avec la thèse d'un moindre besoin de régulation des passions sexuelles des femmes que de celles des hommes, distinction qui débouche sur une opposition culture/nature étrangère aux principes établis dans les *Règles de la méthode sociologique*. Mais il faut qualifier cette démonstration sur plusieurs points importants. Premièrement, la vision androcentrique est une prénotion que les durkheimiens reproduisent sans en faire l'objet d'une thèse explicite, défendue en tant que telle. C'est précisément un mérite du travail de Charron que d'en montrer l'omniprésence. Le genre n'a pas été conçu par eux comme un fait social, ce qui les a conduits, d'une manière plus ou moins explicite, à revenir à l'idée selon laquelle le genre est un fait biologique. Ce résultat rejoint les thèses de sociologues du suicide, comme P. Besnard ou C. Baudelot et R. Establet, qui ont déjà montré que Durkheim n'avait su faire ni du genre, ni de l'âge des faits sociaux. Il n'en va toutefois pas de même avec le mariage. Dans ce cas, on se trouve en présence d'une thèse défendue explicitement par Durkheim : le lien conjugal ne doit pas se rompre trop facilement de manière à demeurer une institution et ne pas devenir le résultat contingent d'un accord de volonté.

Charron procède de fait à une *critique normative* du conservatisme de Durkheim, lui reprochant de n'avoir pas théorisé le lien conjugal en termes de domination et de ne considérer l'affaire que sous la dimension morale, selon laquelle l'égalité de respect et la complémentarité fondée sur la différenciation des rôles sont les buts à atteindre. La critique apparaît un peu forcée car Durkheim n'est pas un théoricien de la domination comme Max Weber a pu l'être : on peut le regretter, mais on ne peut lui reprocher d'en avoir agi ainsi pour le genre puisqu'il ne l'a fait nulle part. Par ailleurs, en défendant l'institution du mariage, Durkheim est cohérent avec sa défense des institutions contre les critiques des approches utilitaires, comme celles défendues par Herbert Spencer, qui ne voient dans les relations sociales que des contrats que les individus peuvent faire et défaire à leur convenance. Cette vision de

l'institution peut être critiquée, mais elle aurait dû être présentée pour elle-même avant d'être examinée dans le cadre des relations de genre. Enfin, une fois passé jugement sur les erreurs commises par Durkheim en matière de genre, l'ouvrage n'offre guère de pistes de réflexions. Charron annonçait que le genre avait des conséquences sur la formation de la sociologie. Sur ce point l'ouvrage reste évasif et rien de bien tranché ne ressort du long chapitre 3, pas plus que de la conclusion. Sans doute la base un peu étroite sur laquelle repose l'ouvrage ne permettait pas d'aller si loin. Il était sans doute plus prudent de ne pas vouloir tirer trop d'un matériau aussi difficile à travailler, sans d'autres appuis textuels.

Les lecteurs de l'ouvrage y trouveront donc une vue générale de la manière dont la question du genre a été traitée par les durkheimiens dans leur revue, et du jugement négatif que l'on peut s'en faire. Mais il leur faudra rapprocher les résultats acquis de ceux que l'on peut tirer de la lecture des ouvrages de ces sociologues et, sans doute aussi, se mettre en frais d'une réflexion analytique dont l'article de Philippe Besnard sur le *Suicide* et les femmes reste le modèle inégalé, puisqu'il y montre comment les conceptions de Durkheim sur la place des femmes dans la société l'ont empêché de tirer parti de ses propres résultats, allant jusqu'à nier, dans ses prises de position contre le divorce, certains des résultats établis dans son ouvrage de 1897. Mais aussi puisqu'il y montre comment les principes de l'analyse durkheimienne peuvent corriger l'application que Durkheim en a faite – *Amicus Plato sed magis amica veritas* –, ce qui ne rentrait visiblement pas dans le projet de Charron.

PHILIPPE STEINER

Université Paris Sorbonne et Institut universitaire de France

L'École de psychologie se raconte. 50 ans à l'Université Laval. Par Jean-Yves Lortie et Janel Gauthier. (Québec : Presses de l'Université du Québec, 2011. viii + 272 p., notes, ann., ISBN 978-2-7605-2567-2

L'École de psychologie se raconte. 50 ans à l'Université Laval. Le titre de l'ouvrage parle de lui-même, sans fausses promesses, humble et précis. Le prétexte à cette histoire racontée d'un département universitaire est la commémoration de sa naissance. L'angle du récit est cadré d'emblée par le directeur actuel de l'École, ainsi que plus loin, par les auteurs eux-mêmes. Celui-ci présente le contexte de production du volume et le choix des auteurs, lesquels se trouvent à être des participants privilégiés de cette même histoire : Jean-Yves Lortie est professeur de psychologie retraité de l'École, où il a contribué au développement de ses structures, en sus de la carrière professorale; tandis que Janel Gauthier en est un acteur actuel,